



Floréa' lignes

Année 2011, n°18

30/06/2011

DANS CE NUMÉRO :

La protection des personnes	P 1
Levée de rideau	P 2
Atelier théâtre	P 2
Sur les pas de Louis Pasteur	P 3
Balade à Montfaucon	P 3
Atelier sculpture	P 3
Voyage dans le temps	P 4
La fête des mères	P 4
Très cher bowling	P 4
4ème fête du Gem	P 5
Rue Bersot	P 5
Coups de projecteur	P 6
Rencontre avec la République	P 7
Faites vos jeux!	P 7
Photothèque	P 8

Le mot du président.

Et si on oubliait, un peu, les brûlures de l'actualité, et le tumulte de la place publique? Et si on osait prendre le temps de ralentir le temps pour regarder l'essentiel? On verrait qu'il y a toujours une lumière qui éclaire et rassure, quelque chose de solide qui résiste à l'agitation générale. Je ne parle pas de l'art qui s'adresse à l'homme, ni de la science qui s'adresse à la vie. L'essentiel dont je parle est plus discret, plus simple, plus quotidien. Il est dans la convivialité de la vie associative, dans un geste, un regard. Il

est dans la joie partagée d'une naissance. Il est dans le bonheur d'être ensemble que l'on peut lire dans les yeux des Floréaliens. Il est dans les moments forts de la vie de Floréal et de son GEM, des moments qui, comme certaines fleurs, doivent se respirer lentement. Loin du tumulte et de l'agitation, il y a toujours quelque chose de solide, d'éternel qui éclaire et rassure.

Jacques VUILLEMIN
Président de Floréal.

La protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques.

Les usagers de la Psychiatrie et en Santé Mentale dénoncent le projet de loi « relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et à leurs modalités de prise en charge », nous sommes opposés à cette proposition de loi qui n'apporte pas de réponse à la hauteur des problèmes que nous posons depuis 10 ans... Aujourd'hui, à l'heure de la Convention de l'ONU sur les Droits des Personnes Handicapées, à l'heure où les comportements et propos discriminatoires pour fait de maladie ou de handicap sont considérés comme punissables par la Loi, et justifient de faire appel à la HALDE, faire une loi sur l'obligation de soin en psychiatrie qui ignore la judiciarisation de la procédure c'est vouloir maintenir et maintenir le principe qu'une privation de liberté soit prise sans décision de justice, c'est maintenir le principe de la « lettre de cachet ». La loi prétend maintenir et accroître les droits des usagers. Elle n'apporte rien de plus que la loi du 27.06.1990 à ce sujet, et c'est à la personne déjà mise sous contrainte de faire un recours, si elle le peut, et d'apporter les preuves du bien fondé de sa démarche et non à la puissance publique de faire la preuve de son bien fondé en droit auprès du juge.

L'Association Advocacy France a fait connaître dans un texte auditionné en janvier 2008 par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme les conditions dans lesquels pourraient s'exercer la négociation avec la personne en crise et la pratique d'un juge aux affaires psychiatriques (texte largement diffusé et disponible sur le site www.advocacy.fr) Le combat pour lutter contre les troubles psychiques ne saurait s'imaginer sans une mobilisation de la personne elle-même. C'est bien du changement du regard de la personne sur elle-même dont il s'agit. Comment alors concevoir le soin sans consentement. Certes, les neuroleptiques peuvent agir à l'insu de la personne. Il s'agit alors d'un **traitement contraint** et non d'un soin. Ce changement sémantique est important, lorsque l'on respecte les personnes. Sans tomber dans la caricature, rappelons que dans le passé des traitements inhumains ont été exercés en faisant croire à des mesures d'hygiène.

La contention peut être nécessaire dans une situation d'urgence, en face d'un danger imminent pour la personne ou pour les autres, c'est toujours un échec thérapeutique et la montée en charge de ce genre de pratique en est révélatrice. Tous les moyens doivent être utilisés pour l'échange, la

Association Floréal
48b, rue de Belfort
25000 Besançon

03 81 47 12 96

09 79 52 51 06

flore.al.handicap.psy@wanadoo.fr

<http://pagesperso-orange.fr/flore.al.asso>



persuasion et la négociation, dans les situations de crises. C'est pour répondre de manière adaptée aux situations de crise que nous demandons **la création d'équipe d'urgence en psychiatrie et le recours aux personnes de confiance**. Les centres d'accueil et de crises ouverts sur les secteurs ont été fermés par économie. Rappelons que l'hospitalisation sous contrainte ne représente plus qu'un nombre limité des hospitalisations. Nous réclamons un authentique accès à des soins de qualité. La plupart des personnes veulent un soin, mais pas au prix d'une stigmatisation, d'une prise massive de médication et d'une absence de prise en compte. Que fait-on de cette demande ? Répondre à cette demande permettrait sans doute de diminuer encore le nombre de personnes refusant des soins ou les arrêtant brutalement. Nous unissons cette démarche à celle du collectif des 39 et de l'Intersyndicale des Psychiatres de secteur public (communiqué du 21 avril). Si la contention peut, de manière exceptionnelle être utilisée en urgence, cette notion est contradictoire avec celle des soins en ambulatoire, qui, par définition sortent du champ de l'urgence. Il est évident que la mise en place d'un traitement contraint à domicile n'est pas la réponse à une situation d'urgence. Dans ce sens nous affirmons que la légalisation des soins contraints en ambulatoire est un outil pour éviter d'échanger, de parler, voir de négocier avec la personne en souffrance psychique, bref de la prendre en compte au seul bénéfice d'un rapport de pouvoir unilatéral.

Nous récusons le fait que dans cette proposition de loi l'article L3211-8 établisse un lien de cause à effet entre obligation de soin et possibilité de mise sous curatelle/tutelle. Nous dénonçons ici le risque d'« effet cliquet » entre deux mesures, toutes deux privatives de liberté, mais qui n'ont ni la même

nature, ni la même fonction. Quid de la nouvelle loi, entrée en vigueur en 2009, qui devait limiter le recours à la saisine directe par les institutions.

Nous dénonçons l'absence d'avancée réelle des droits des patients et de mesures nouvelles dans ce domaine. Le respect profond des praticiens pour le champ de compétence du confrère annulera à coup sûr toute velléité du nouveau collègue de contredire le confrère en charge du patient.

Reste la douloureuse question de la prévention des homicides. Il est aujourd'hui prouvé que les homicides commis par des personnes délirantes sont beaucoup moins nombreux que ceux commis par d'autres personnes. Qu'en est-il de cette prévention-ci et qu'en est-il de l'effet destructeur voire incitateur de la mesure discriminatoire ?

Nous dénonçons le fait que la législation ne prenne en compte de manière spécifique les patients ayant fait l'objet d'une poursuite pénale à la suite d'un crime ou un délit (aboutissant à un non-lieu dans la situation juridique actuelle) qu'en instaurant des prisons psychiatriques et que cela facilite l'amalgame de traitement avec des personnes dont la prise en charge est uniquement justifiée par la souffrance psychique.

Nous réclamons une véritable politique de santé mentale prenant en compte l'ensemble des pratiques de soins, de prévention et d'inclusion dans la cité, incluant de fait une psychiatrie de qualité avec les moyens de suivre les personnes et de rechercher une alliance thérapeutique en prenant en compte les familles, mais sans faire l'amalgame des points de vue de chacun.

Nous demandons la reconnaissance des personnes pairadvocate, personnes de confiance, au côté des personnes ayant des problèmes de santé mentale, comme cela est fait dans de nombreux pays européens et au Québec.

Advocacy France, VST n° 108, 4ème trimestre 2010.

Levée de rideau.

Depuis début mars, l'activité théâtre a repris, avec Philippe art thérapeute. Tous les mardis pendant 1h30, un petit groupe se retrouve (les fidèles de l'an dernier : Virginie, Annie, Bruno, Thierry et moi-même) auxquels se sont ajoutés Jean Pierre, Jean-Marie, Jean-Luc et Peggy. La façon de faire de Philippe est différente de celle des autres intervenants des années passées. Sur un fond musical, une branche de bambou (environ 2 mètres) nous sert de support et de moyen d'expression. Chacun son tour, essaie de traduire ce qu'il ressent avec cet « objet » entre les mains, et de le faire « vivre », de traduire ses émotions. Peu à peu une histoire se trame (drôle ou émouvante). Des photos (pour ceux qui le souhaitent) sont prises à chacun de nos passages « sur scène », et la semaine d'après, Philippe nous montre le résultat de nos prestations sur l'ordinateur. Il ne critique pas mais cherche toujours à trouver du positif lors de chacun de nos passages. C'est très encourageant. Cette forme de théâtre « atypique » à première vue me plaît. Une confiance progressive s'installe entre Philippe et les « acteurs en herbe ». Après les bambous nous utilisons des foulards et des balles, ce qui n'est pas pour me déplaire. Personnellement, je suis très contente que le théâtre ait de nouveau sa place à Floréal et je remercie ceux qui ont œuvré pour que cette activité reprenne. C'est un excellent moyen d'expression, un exutoire, dont chacun a besoin.

Nicole P.

Atelier théâtre.

A Floréal nous avons joué, filles et garçons, le jeu des foulards et des balles de jonglage à se donner de loin et de près un jeu de conscience ensuite jeu de bambous que Thierry, Virginie, Jean Pierre, une nouvelle adhérente Christine, Annie, Peggy, Philippe le moniteur ainsi que moi Bruno, Christine joue un rôle avec Jean Pierre et les bambous pour montrer sa peur et Thierry a joué un rôle avec eux ensuite Annie et Thierry ont joué avec les bambous, Thierry baillait et les regards se rencontraient Annie tenait le foulard et Thierry empoignait le bambou avec Annie qui mettait le foulard sur le bambou.

Bruno L.

Sur les pas de Louis Pasteur.

Nous sommes samedi 16 avril. Il fait beau ; nous sommes un petit groupe à partir de Floréal pour une visite guidée à Dole. Wilfried et Marlène sont nos accompagnateurs ; l'ambiance est agréable. Nous arrivons à Dole et prenons le temps de manger et de boire avant la visite.

Voilà le moment tant attendu. Il est 14 h, la visite peut commencer. Nous déambulons tranquillement dans le vieux Dole et prenons de ci de là quelques photos de groupe ou de monuments. De l'église à la maison natale de Pasteur, en passant dans les ruelles pour arriver à la médiathèque ; notre escale s'arrête là. Le chemin du retour se fait dans la bonne humeur, nous voilà satisfaits de cette visite guidée à Dole.

Virginie V.

Balade a Montfaucon.

Il est 14 heures devant floréal nous avons rendez-vous pour partir, le temps est maussade. Nous prenons la route, peu de circulation, une déviation et enfin le petit stade de MONTFAUCON ou nous faisons halte. Nous sommes 5, les 2 accompagnants Wilfried et Marlène et 3 adhérents Christian, Sylvie et Jean-Pierre. Direction le château. La route qui y mène est champêtre et descendante. Nous arrivons sur le site, nous voilà transportés au Moyen-âge .La forteresse, quoi qu'en ruines, se laisse admirer. Place à l'imagination.

Nous reprenons la petite route, cette fois dans le sens de la montée. Ce n'est pas dur et le petit groupe est épars. Nous revoilà non loin du stade, et nous empruntons la rue de la poudrière,(les fumeurs s'abstenir) Nous voilà maintenant sur un sentier qui va *crescendo ma non troppo*. Les casemates qui renfermaient la poudre sont présentes et l'interdiction d'y pénétrer est clairement signifiée. Le groupe est toujours épars. Nous arrivons devant l'entrée d'un fort militaire et nous prenons la petite route qui y conduit. Nous sommes au pied du relais de télé diffusion de France. Depuis le belvédère qui est tout proche nous contemplons le paysage qui s'offre à nous et le soleil est de la partie. L'un de nous sursaute, il vient d'apercevoir un serpent au pied du promontoire. Est-ce une couleuvre, une vipère ? Après observation, il s'agit d'une couleuvre. L'animal s'engouffre sous les pierres. Nous prenons un encas dans la bonne humeur et nous retournons au village en traversant un champ. Les voitures sont toujours à la même place .C'est le retour à Floréal , la fatigue est un peu présente mais quelle belle balade.

Jean Pierre B.

Atelier sculpture.

A l'atelier sculpture
Avec Viviane, on met
Aussi la main à la pâte :
Avec amour on travaille la terre,
On la tape, la triture, la modèle
Pour lui donner forme(s).
Le tout dans un esprit bon enfant.
On discute, on échange nos
Pensées, impressions, suggestions
Sur la manière, la matière et/ou le modèle
A réaliser.
Nous faisons la pause, nous rendant au
Siège de l'association pour prendre un café et/ou
Se détendre. Et nous repartons le cœur léger,
Les mains prêtes à agir.
Nous retrouvons notre sujet de travail
Nous poursuivons ou terminons notre/nos œuvres.
Et nous repartons ravis d'avoir créé
Un objet, exposé un temps à l'atelier pour sécher ;
Et destiné à ma tendre et chère famille.

Stéphane B.

Voyage dans le temps.

Un petit groupe de Floréaliens (Virginie, Claude, Jean-Pierre, Benoît, Christian, Marc et moi-même) a joué les précurseurs de la LGV Hôpitaux-Neufs Vallorbe à bord du Coni'fer. Trêve de plaisanterie : le Coni'fer est un petit train touristique appelé ainsi en raison des forêts d'épicéas, sapins, mélèzes, qu'il traverse. Train atypique d'un autre âge, il roule à 20 Km/h et parcourt les 8 Km qui relient les Hôpitaux-Neufs à Fontaine Ronde en 1h30, il roule au diesel ou à la vapeur (suivant la saison). Auparavant, il poursuivait sa route jusqu'à Vallorbe mais pour des raisons obscures il s'arrête à Fontaine Ronde sans franchir la frontière Suisse. Il est très agréable de se reporter des années en arrière et de pouvoir admirer les paysages du Haut-Doubs. Grand luxe : le Coni'fer est chauffé, comporte des places assises couvertes et d'autres debout sur une plate-forme d'où l'on peut mieux profiter de l'air non pollué de la montagne et admirer les verts pâturages. Avant ce petit voyage agréable, en arrivant aux Hôpitaux-Neufs, nous avons dû en raison d'une pluie diluvienne nous réfugier sous un abri de bus (version chalet) pour manger notre casse-croûte. Quel pique-nique ! Mémorable ! Après, nous avons eu droit à une averse de grêle comme l'on en voit rarement. Aussi, pour nous abriter et prendre un café, nous sommes allés dans un bar avant d'aller à la gare pour acheter nos billets, heureusement car un vrai contrôleur en uniforme vérifie les titres de transport lors du voyage. A Fontaine Ronde, nous sommes descendus nous dégourdir les jambes et acheter des cartes postales (n'est-ce pas Benoît ?), pendant que les cheminots effectuaient des manœuvres d'attelage. Le retour s'est fait sans histoire, nous avons dit au revoir à la nature verdoyante. Arrivés aux Hôpitaux-Neufs, nous avons posé pour la traditionnelle photo. Nous avons regagné les voitures et sommes redescendus vers Besançon où le soleil brillait (pour une fois !). Cette ligne ferroviaire a été remise en fonctionnement en 1993 par des bénévoles. Au nom du groupe, je les remercie et leur souhaite bonne continuation.

Nicole P.

La fête des mères.

M'inspirant de la jeune et nouvelle maman qu'est devenue Delphine en ce jour du 18 mars 2011 avec la naissance de sa fille Ambre, je suis amené à vous parler de **La fête des mères**, état de fait tout nouveau pour elle. Aussi, s'inscrivant dans les revendications féminines du début du siècle, la fête des mères a été célébrée la première fois aux Etats-Unis en 1914. Miss Anna Jarvis obtint du président Wilson que les mères américaines fussent, en effet, honorées le deuxième dimanche de mai. En France, l'alsacien Camille Schneider entreprit une action analogue, mais il fallut cinq années de démarches avant qu'un décret de 1926 instaurât cette fête le dernier dimanche de mai. Les festivités de 1941 rendirent la fête des mères très populaire, mais c'est une loi de 1950 qui lui a donné son caractère officiel. Et je souhaite évidemment beaucoup de joie et de bonheur, à la nouvelle maman Delphine avec sa fille Ambre. J'ai à ce propos une pensée pour ma maman.

Stéphane B.

Très cher bowling!!

Avec un rendez-vous au terminus du bus (pas de point à la ligne !!!) à Chateaufarine (pas moulin à farine).

Le soir nous fûmes quatre à rouler vers le bowling dans la voiture de Marlène : Marlène, Marc, Claude P. et moi. Arrivée à l'accueil au bowling, Marlène avait réservé (nous étions donc dans la réserve). Nous avons mis les chaussures de bowling, senteur de Franche-Comté contre senteur type bowling. Puis nous nous sommes mis sur l'avant de la piste (balisé par un écran de télévision pour afficher les résultats de chacun), quatre Floréaliens dans le match.

Qu'est-ce que c'est agréable !!!! Quelquefois pourtant la boule suivait un peu trop la rigole.

Ces boules me font penser à une personne dégarnie avec trois trous mais en couleurs ; En effet au bowling, le soir, même les chaussures sont fluorescentes. Là-bas, c'est à celui qui dégomme un maximum de quilles (à la vanille ?) qui gagne. Il n'y avait pas de chien pour courir après la bouboule, en plus, par miracle elles reviennent toutes seules. Mais le complément de joie ce fut le repas mangé sur place car ils font aussi restaurant. Nous avons tous mangé une pierrade (c'est comme une plaque électrique mais on a presque la tête dessus). Après le repas, heureux d'avoir passé un bon moment les quatre, nous Floréaliens, avons regagné nos pénates grâce à la voiture de Marlène. Ce fut un moment exquis.

Merci très cher bowling.

Benoît J.

Fête du GEM : au restaurant « LA PAMPA ».

Au restaurant « la Pampa »
Au 41 rue Bersot nous nous sommes donné rendez-vous
Benoit et moi tout d'abord,
Pour évoquer une affiche sur un atelier de peinture
Sur céramique bien sûr.
Nous étions tous conviés à partager
Un repas Tapas ou brochettes ou pierrade au choix,
A 12h00 pour fêter le GEM « O jardin de Floréal »
Et notamment le départ de Wilfried qui se profile
et le retour programmé de Delphine
L'ambiance était conviviale. Nous avons
Echangé dans la bonne humeur quelques
Anecdotes et parlé un peu du voyage
En Ardèche qui approche. Nous n'avons
Pas manqué de vanter la cuisine argentine
Tapas de fruits de mer pour ma part
Et la glace tant attendue en dessert
Où la mangue avait ses adeptes.
Jacques a pu exprimer ses souvenirs
D'enfance au 43 (balcon fleuri actuellement) avec
Une émotion encore prégnante.
Sans oublier les changements qui ont

Modifié le quartier situé à proximité d'une campagne
Encore flamboyante en son temps.
Je tiens aussi à évoquer la mienne puisque
J'ai vécu jusqu'à 2 ans au 40 de la rue Bersot,
A peu près en face de la rue Proudhon.
Donc c'est avec un plaisir partagé que j'ai pu écouter
D'une oreille attentive ce récit qui m'apprend de la vie
D'un coin qui me tient aussi particulièrement
A cœur. Un petit discours de Nicole,
Et nous avons sagement rompu les rangs
Pour quitter le restaurant et nous retrouver
Pour quelques-uns d'entre nous, à faire
Le tour de la boucle du Doubs. Ca rime.
J'en profite pour donner un tuyau
A certains(es) qui sont en mal de vacances
Et/ou de profiter de ces moments privilégiés
Pour leur dire : sachez prendre du bon temps
Et du plaisir.
Cela restera un bon souvenir,
Malgré les soucis de santé vécus par chacun (s)
Et chacune (s) j'en conviens.

Stéphane B.

Rue Bersot.

Le 18 juin, des Floréaliens, les bénévoles de Floréal, les permanents, des amis se sont retrouvés autour d'une bonne table dans un restaurant de la rue Bersot.
Jacques qui est né dans cette rue, à quelques mètres du restaurant n'a pu résister à l'envie d'évoquer quelques souvenirs de son enfance.
François Louis Bersot fut l'un des fondateurs de la crèche Bersot, c'est lui qui donna son nom à la rue.
La rue Bersot de mon enfance n'avait pas très bonne réputation. Peu importe, pour moi, c'était un village. Un village avec ses commerces nombreux et chaleureux. Un village avec son école, sa crèche, son église, un terrain de camping au bord du Doubs, sur l'emplacement du parking Saint Paul. Un village avec son club de sports : le CPB. Un village avec ses cafés. Des cafés, encore des cafés, où des habitués, souvent bruyants, se retrouvaient chaque soir.
Un village avec ses coutumes. Les soirs d'été, quand s'épuisait une journée lourde de chaleur, les hommes en maillots de corps s'installaient sur le trottoir avec leurs chaises. On causait, on parlait de tout, de rien, de la vie. Chacun trouvait dans cette tranquillité, un peu de repos pour ses propres soucis. Une tranquillité que nulle voiture ne venait troubler.
Mais, derrière les façades de pierres, des couloirs sombres, des cours obscures, se cachait une grande misère, dans un habitat dégradé.
C'est là que je suis né. C'est là qu'a couru et joué mon enfance. C'est là que je me suis construit avant d'être saisi par la vie. C'est là qu'ont grondé mes premières révoltes. C'est là que pour moi tout a commencé.

Jacques.

Coups de projecteur.

Karim et moi avons projeté en DVD : La légende du pianiste sur l'océan.

A l'aube du xx siècle, un nouveau-né abandonné est découvert sur un paquebot et adopté par l'équipage. Cet enfant grandit dans l'immense bateau dans lequel il y a une salle de bal et surtout un piano. L'enfant se met au piano et révèle un don extraordinaire pour la musique.

Il deviendra un grand pianiste sans jamais quitter son bateau.

Virginie V.

J'ai vu en salle « Mon père est une femme de ménage », film formidable. François Cluzet (le père) a un métier ingrat mais il est proche de son fils et il croit en son avenir même s'ils vivent dans une cité à risques. Son credo ce sont les livres, la culture, l'amour, l'éducation.

Cela porte ses fruits car son fils est très bon en français, sa force à lui ce ne sont pas les poings mais les mots. Il ne part pas en vacances mais à la rentrée il fait la meilleure dissertation

de la classe. Ce film met en avant d'une façon légère et drôle des valeurs soi-disant démodées. C'est facile de casser, de dégrader et de faire du bruit, c'est plus difficile d'essayer de s'instruire et de respecter son voisin. On peut mettre sa musique doucement et savoir écouter, éteindre sa télé et apprendre à regarder, ne pas partir en vacances et ne pas s'ennuyer.

Virginie V.

Rencontre avec la République.

Le mercredi 8 juin, nous avons rendez vous avec une institution importante: l'Assemblée Nationale. Le départ s'est effectué à 07h00 depuis la gare Viotte à Besançon; nous étions 16 personnes. A la gare, nous avons été accueillis par notre guide du jour, Christophe Delclève, l'attaché parlementaire de Mme Branget. Après avoir présenté rapidement le déroulement de la journée et avoir donné les consignes de sécurité et de déplacement, Christophe nous a parlé longuement de la dernière mission confiée à Mme Branget: la lutte contre la toxicomanie. Il nous fit part ensuite de la venue de Mme Branget vers 13h00 au salon de la questure pour déjeuner auprès de nous.

Nous sommes arrivés à Paris vers 09h30 et la course a débuté. Il fallait suivre le guide en faisant attention à ne pas se perdre dans la foule parisienne. Le métro a été la partie la moins plaisante de ce périple et certains avaient peur de se perdre toutefois la vigilance des accompagnatrices a rendu ce déplacement agréable. En sortant des dédales du métro et nous nous sommes trouvés nez à nez avec le majestueux Obélisque, de Louxor, sur la place de la Concorde,, la tour Eiffel en arrière plan et l'Assemblée Nationale dans toute sa splendeur. Ah Paris! Comme tu es belle! Les appareils photo crépitaient pour t'immortaliser, mais malheureusement nous fûmes stoppés par la voix de Christophe nous demandant de nous dépêcher.

Nous avons été accueillis à l'Assemblée Nationale par un guide qui travaille uniquement à l'Hôtel de Lassay. Une splendide démonstration et un accueil chaleureux nous ont été réservés. Nous étions bien entourés et considérés comme des VIP et nous avons eu la chance de visiter le bureau personnel du président de l'assemblée. En quittant ce bureau nous sommes arrivés devant une belle salle du palais Bourbon où une autre guide nous attendait pour la suite de la visite. Après une brève description historique de ce palais, la guide nous a invités à visualiser une vidéo relatant le fonctionnement de cette institution. Puis nous sommes allés à la découverte des salles réservées aux députés, de la fameuse salle des séances ou hémicycle et de la bibliothèque. L'heure du repas est arrivée et notre déjeuner nous a été servi au salon de la questure. Madame Le Député est arrivée comme prévu pour se restaurer avec nous. Après le repas nous avons attentivement assisté dans l'hémicycle à la séance des questions des députés. La découverte de l'assemblée s'est achevée ainsi mais la visite de Paris se poursuivait par une balade en bateau-mouche sur la Seine. Nous avons repris le train en fin de journée et avons regagné notre capitale comtoise vers 22h. Cette rencontre avec la République restera indéniablement gravée dans nos mémoires.

Marie.

Faites vos jeux!

1	2	3	4	5	6		7	8	9
10							11		
12							13		
14							15		
16							17		
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									

T	N	V	I	P	O	R	T	S	E
N	O	V	A	S		E	E	L	I
A	N	I	G		E	N	I	A	L
L	A	S		T	S	E	N	E	R
O	F		E	R	A	G		E	T
V		E	M	A	R		S	S	E
F	E	Z	E	B		S	E	S	R
R	U	E	H		E	E	D	O	R
E	O	L		E	N	E	I	P	A
C	A	R	D	E	N	N	A	V	J

- 1 Jeune fille de Domrémy
- 10 Peu
- 11 Prénom masculin d'origine hawaïenne
- 12 A de l'expérience
- 13 Avec bon ou mal
- 14 Voies de circulation
- 15 Souvent avec pas
- 16 Un peu d'essence
- 17 Tourne au ralenti
- 18 Règle
- 19 Attention à l'arrêt
- 20 Syndicat
- 21 Prénom d'Hemingway
- 23 Arbre
- 24 La mite y est fidèle
- 25 Diminutif de Luigina
- 26 Attachée
- 27 Se passe en boule
- 28 Blessant

- 1 Sous-vêtement
- 2 Me marierais
- 3 Poètes à la lyre
- 4 Dis non
- 5 Sigle bancaire
- 6 Europe Ecologie
- 7 Position en héraldique
- 8 Élément d'un moulin à eau.
- 9 S'envoie en l'air
- 13 On l'a dans le sang
- 15 Jean le corsaire
- 17 Coupe
- 19 Importuner
- 20 Le gulaire est au dindon
- 22 Non de Popov
- 23 Déesse
- 25 Pas triste
- 27 Pour le courrier militaire

Trouver les anagrammes de la grille de gauche pour former dans la grille du milieu le nom de deux massifs très connus des Grenoblois.

C	I	B	L	E	R
H	A	R	G	N	E
G	L	A	I	S	E
T	R	E	F	L	E
N	E	U	T	R	E
S	O	N	D	E	R
C	O	R	N	E	E
R	E	U	N	I	R
T	I	S	A	N	E
M	I	E	N	N	E

I	M	E	N	N	E
E	T	N	A	V	S
R	E	N	I	R	U
E	R	O	C	N	E
S	E	D	N	O	R
R	U	E	N	E	T
T	L	E	F	E	R
S	E	L	I	G	A
G	N	E	R	A	H
L	E	B	R	I	C

Photothèque



Notre Dame d'Aigremont - 14/04/2011.



Dole - 16/04/2011.



Dole - 16/04/2011.



Le conifer - 05/06/2011.



Bowling - 07/05/2011.



Assemblée Nationale - 08/06/2011.



Assemblée Nationale - 08/06/2011.



Bateau mouche - 08/06/2011.



Fete du Gem - LaPampa - 18/06/2011.